

LES ACTUALITÉS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



À la une ! **Accidentalité routière au 1^{er} semestre 2023 : une tendance inquiétante** (chiffres non consolidés)



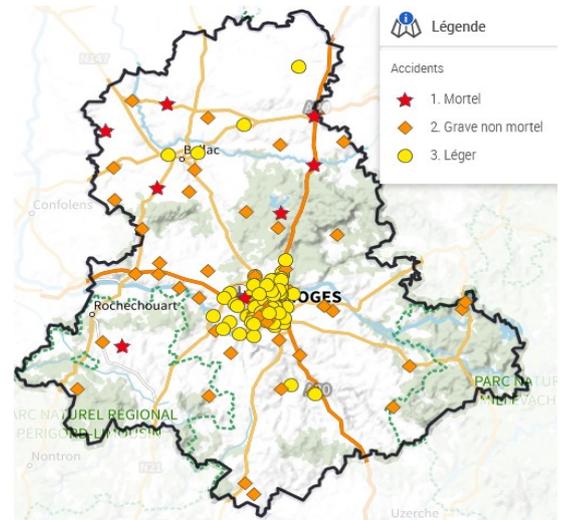
199 Accidents corporels



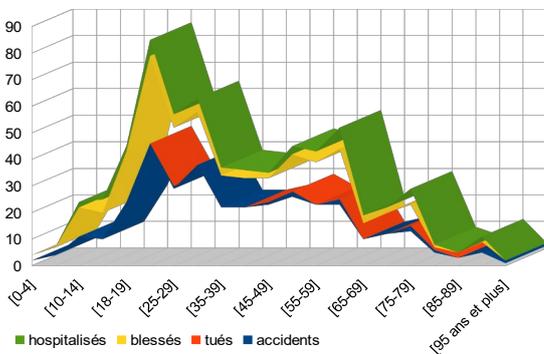
231 Blessés
dont **62** hospitalisés



9 Tués

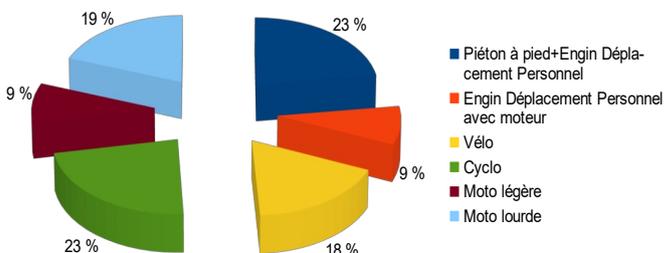


• Les jeunes plus que jamais surreprésentés :



La tranche **18-34 ans** reste très fortement impactée dans l'accidentalité en ce début d'année. Les jeunes sont **présents dans près de 70 % des accidents corporels** et **94 d'entre eux sont blessés**, soit une **part de + de 40 %** du nombre total des blessés.

• Les usagers vulnérables très exposés :



En 2023, sur les 6 premiers mois, on déplore sur les routes de notre département **115 blessés** (soit près de 50 % des blessés du département) qui **sont des usagers vulnérables**. Ils représentent près de 60 % des **blessés hospitalisés**.

L'essor des mobilités douces se lit dans l'accidentalité routière : près de 25 % **des blessés relèvent désormais de cette catégorie**.

• Les derniers chiffres disponibles

Au 31 octobre 2023, 20 tués sont à déplorer, soit 11 de plus par rapport à la même période de l'année 2022.



L'aide aux victimes d'accident de la route

Chaque année, 3500 personnes meurent dans un accident de la route ; c'est la première cause de mort violente dans notre pays. A ces accidents mortels viennent s'ajouter le nombre de personnes blessées, parfois gravement, qui subiront tout le reste de leur vie des séquelles, des traumatismes voire un handicap.

Mais derrière la froideur des statistiques se cache une autre réalité : les victimes ce sont aussi celles dont on ne parle pas, les proches qui vivent avec la douleur d'avoir perdu à jamais un enfant, un parent, un ami...

A cette douleur s'ajoute les difficultés liées au système complexe et subtil de « l'après accident ». Que faire ? Que va t-il se passer ? Vers qui se tourner ?

Depuis 1985, la loi Badinter, favorise une indemnisation rapide et intégrale pour ces victimes. Pour les aider, de nombreuses associations nationales ou locales peuvent également leur venir en aide, en les écoutant, les informant et les orientant afin de faciliter leurs démarches.

Elles sont référencées sur le site de la sécurité routière :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/accompagnement-des-victimes-de-la-route/associations-daide-aux-victimes-adresses-utiles>.





Sabrina Thérèzo, assistante de l'unité véhicule (DREAL)

En juillet 2014, un chauffeur routier sous emprise de cocaïne et récidiviste, traverse le terre-plein central de la RN4, dans la Meuse. Avec son camion benne, il percute de plein fouet une voiture dans laquelle se trouvent les deux sœurs de Sabrina et trois de leurs enfants. Les cinq occupants décèdent sur le coup.

Le conducteur a été condamné en appel à 10 ans de prison.

- **Avais-tu connaissance de l'existence des diverses associations d'aide aux victimes avant l'accident ?**

Oui, j'avais entendu parler de ces associations dans des reportages.

- **As-tu fait appel à l'une d'entre elles ?**

Si mes souvenirs sont bons, la Mairie de Limoges nous a en effet mis en relation avec l'association d'aides aux victimes AVIMED (<http://www.france-victimes87.fr>) après l'accident de la route qui a coûté la vie à mes 2 sœurs et leur 3 enfants.

- **Quel genre d'aide l'association t'a t-elle apporté ?**

Dans notre cas, AVIMED nous a essentiellement accompagnés dans le cadre d'un suivi psychologique. Nous avons d'abord rencontré une psychologue directement à leur bureau. Ce rendez-vous avait pour but de nous orienter vers les professionnels.

Pour ma part, j'ai donc été dirigée vers une psychologue spécialisée.

Pour ma fille, qui avait 13 ans à cette époque, nous avons été orientés vers une psychologue exerçant à la Maison des Adolescents de Limoges. Mon fils, âgé de 3 ans, n'a pas eu de suivi.

- **Quels conseils pourrais-tu apporter à des victimes d'accident de la route ?**

Bien évidemment, les victimes collatérales des accidentés de la route ne s'attendent pas à ce qu'on leur annonce la perte brutale d'un ou plusieurs de leurs proches.

S'en suit des périodes très chargées comme la préparation des obsèques, les démarches administratives, etc... qui permettent de se concentrer sur ce que l'on se doit de faire.

Mais il y a l'après - "le calme après la tempête"- qui est redoutable et c'est à ce moment-là que le combat commence. J'ai donc plusieurs conseils à partager:

- N'hésitez pas à solliciter un appui psychologique, et ce, même si vous ne pensez pas en avoir besoin. Un suivi peut permettre d'anticiper le manque, la douleur et la colère qui sont des sentiments qui s'accroissent au fil des mois voir des années ;

- Si vous le pouvez, parlez de ce qu'il s'est passé avec vos proches. Si vous n'y parvenez pas, il existe des groupes de parole ;

- Si vous n'en êtes pas obligé, ne cherchez pas à supporter toutes les démarches seul, acceptez l'aide et le soutien extérieur (famille, assistance sociale...).



Les temps forts de cette fin d'année 2023

- **Reconstitution d'accident à Saint-Junien le vendredi 13 octobre :**

L'action, financée au titre du plan d'actions de sécurité routière 2023 à hauteur de 3 500€, s'est déroulée sur le champ de foire à Saint-Junien. Mme Marcon, sous préfète de Rochechouart, a présenté l'action aux 175 lycéens de Paul Eluard afin de les sensibiliser aux dangers de la route.



Cette opération est assurée par Dragotto (pilote professionnel du risque routier) avec la participation du SDIS 87.

- **Quatrième édition du rallye citoyen au lycée agricole des Vaseix, le 19 octobre :**

Au cours de cette journée, 150 élèves de troisième de 6 établissements de l'académie de Limoges, regroupés en 12 équipes, ont participé au rallye sur un parcours ponctué d'épreuves intellectuelles, civiques et sportives animées par des partenaires citoyens (CIRFA, Sécurité routière, Croix Rouge, Police Nationale, etc). A cette occasion, les jeunes sont amenés à développer un esprit de cohésion, à nourrir leur réflexion sur l'engagement et à favoriser leur connaissance et leur adhésion aux valeurs de la République.



- **Opération SAM de fin d'année :**

Durant le week-end du « black friday », la sécurité routière a organisé le 25 novembre une opération de « street marketing » accès sur SAM, en partenariat avec Radio Alouette. Cette action s'est déroulée dans le centre ville de Limoges. [#limoges_ma_ville](#)



L'occasion de rappeler avant les fêtes de fin d'année que :

« Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas »